

SAGE SOMME AVAL



ETAT DE LA RESSOURCE EN EAU

La Baie-de-Somme a une qualité écologique médiocre. En effet, le tourisme occasionne un phénomène de cabanisation des zones humides ainsi que des surcharges de stations d'épuration, qui impactent la qualité des eaux littorales. Les pressions qui impactent la qualité des eaux sont :

- Les rejets des stations de traitement des eaux usées par temps de pluie et en provenance des installations d'assainissement non collectif ;
- Les pollutions issues des produits phytosanitaires et de la fertilisation agricole, qui se retrouvent dans les eaux souterraines ;
- Notons que les prairies ont régressé de 16,5% en 15 ans, au profit des espaces artificialisés, notamment à Amiens et Abbeville.

Ainsi, le territoire est soumis à des phénomènes extrêmes, comme les inondations par coulées de boue lors de précipitations importantes. Ils sont la conséquence de l'érosion des sols des grandes parcelles agricoles et du ruissellement, accentué par l'imperméabilisation et la mauvaise gestion des eaux pluviales. Les inondations par remontée de nappe et l'érosion le long des côtes (ex : à Cayeux-sur-mer) sont également un type de risque spécifique du bassin de la Somme.

D'OU VIENT L'EAU POTABLE ?

La principale ressource en eau du territoire est la nappe d'eau souterraine. L'Est du territoire recense plusieurs champs captant importants, comme celui de Caix et de Guerbigny.

Les prélèvements représentent environ 60 millions de m³ chaque année dans le souterrain, contre 5 à 10M de m³ pour les eaux superficielles. Enfin, la majorité de l'eau sert pour l'eau potable, mais aussi pour l'agriculture (30%) et l'industrie.

ASTUCES *Au quotidien, chacun de nous peut agir pour l'eau !*

- En économisant et réutilisant la ressource
- En limitant l'utilisation et le rejet dans l'évier des produits toxiques
- En réduisant les fuites d'eau chez soi
- En se raccordant à un système d'assainissement conforme
- En entretenant les espaces naturels et aquatiques autour de soi
- Mais surtout en s'informant et en sensibilisant sur la thématique.

Nom : Somme Aval et cours d'eau côtiers

Nature : Territoire dont le bassin versant a pour colonne vertébrale la Somme canalisée, qui intègre également des affluents. L'Ancre dont la tête de bassin se situe dans le Pas-de-Calais. Ainsi que l'Avre, la Noye et la Selle qui prennent leur source dans l'Oise, au sud du territoire. Somme Aval couvre les 2/3 aval du bassin versant de la Somme et complète le SAGE Haute Somme, situé à l'amont.

Superficie : 4530 km²

Composition : Les paysages sont riches et variés : citons la vallée de la Somme et ses milieux humides, les terres cultivées de l'Amiénois, les hortillonnages à Camon ou encore les pâtures bocagères dans les fonds de vallée proches du littoral.

A QUOI SERT LA FACTURE D'EAU QUE JE PAIE ?

L'eau est gratuite, c'est le service que l'on paie. Il permet de puiser l'eau, en majorité pour notre bassin Artois-Picardie, dans la nappe phréatique, de la rendre potable et de l'acheminer auprès des habitants. Il permet aussi d'amener nos eaux usées vers la station d'épuration pour la nettoyer avant de la rendre propre au milieu naturel.

En 2019, le prix de l'eau sur le secteur Somme Aval s'élevait à 3.83€/m³, une augmentation de 87% par rapport à 1996, due aux composantes eau potable et assainissement. La consommation par ménage s'élève à 88.34m³/an, elle est supérieure à celle sur le bassin (78.87m³/an).

Les redevances attribuées à l'agence de l'eau qui apparaissent sur les factures d'eau (l'une pour l'eau potable et l'autre pour l'eau usée), permettent à l'agence de financer des projets d'intérêt généraux visant à préserver, ou améliorer la ressource en eau.

QUE PREVOIT LE PROCHAIN SDAGE ?

Le Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux 2022-2027 prévoit sur ce secteur, des actions de protection des captages, la réhabilitation d'un réseau d'assainissement à Abbeville, ou encore la limitation des transferts d'intrants et la lutte contre l'érosion, très présente sur le territoire.

Les investissements nécessaires pour améliorer l'état de la ressource sont de 104 millions d'euros.

COMMENT PARTICIPER ?

Rendez-vous sur www.agissonspourleau.fr, votre avis compte pour l'avenir de l'eau !

